

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 5 octobre 2023

Date d'affichage 5 octobre 2023

***Nombre de conseillers***

en exercice 29

Présents : 22

Excusés : 7 dont 7 procurations

Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20231011-DEL\_23\_10\_11\_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2023



L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le ONZE OCTOBRE à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Eric PAPILLON, M. Laurent PHILIBERT, M. Gérard GUESNE, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Emmanuel BOIS, M. Christophe BISI, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Marie DENONELLE, Mme Delphine LETESSIER, M. Lionel COURTEMANCHE.

**Excusés :**

M. Thierry BODIN	(Pouvoir donné à Didier REVEAU),
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA),
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à Eric PAPILLON),
Mme Sophie DOLLON	(Pouvoir donné à Françoise PELLODI),
M. Nicolas GUILLARD	(Pouvoir donné à Gérard GUESNE),
Mme Edith ALIX	(Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL),
Mme Olivia JAMAIN	(Pouvoir donné à Cécile KNITTEL),

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Christiane VAN RYSSEL a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## SOUTIEN AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Le Conseil municipal

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 5 avril 2023,

**Considérant que** la ville de La Ferté-Bernard poursuit comme chaque année sa politique sportive en faveur des sportifs Fertois inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau.

**Considérant que** ces athlètes participent au rayonnement de la ville en tant que véritables ambassadeurs du sport Fertois. Par leurs performances et les valeurs qu'ils véhiculent auprès des jeunes, ils contribuent à la valorisation de la cité.

**Considérant que** le Conseil municipal a pris une délibération en date du 5 avril dernier pour abonder une enveloppe à hauteur de 2 550 € à destination de ces athlètes.

**Considérant que** Lise VINET licenciée au Canoé-Kayak-Club-Fertois, remplit les conditions nécessaires à l'octroi d'une gratification en raison de l'obtention de sa médaille d'argent lors des championnats du monde d'Augsbourg (Allemagne) d'un montant de 2 000 €.

Après en avoir délibéré,

- **CONSTATE** que Lise VINET licenciée au Canoé-Kayak-Club-Fertois, remplit les conditions nécessaires à l'obtention de cette gratification d'un montant de 2 000 €.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjoints à signer la convention avec le Canoé-Kayak-Club-Fertois et Lise Vinet ainsi que tout acte, tout document, permettant la mise en œuvre de cette opération.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le secrétaire de séance

**Christiane VAN RYSSEL**

Pour copie conforme

Le Maire,

**Didier REVEAU**